



Appel de Candidatures de la SAFER Ile-de-France

Articles L 143.3 et R 142.3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Île de France se propose de **rétrocéder ou d'échanger** ou de **louer** les biens fonciers ci-dessous désignés :

Commune : LUZANCY (77) - 90 a 21 ca

Parcelles cadastrées : - Bois de l hermitage: C-20 - La goulotte: E-236-534[228] - La montagne de riviere: C-623 - La montagne des sablons: C-353 - Le champ coulou: E-207-210 - Le clos des boiteux: C-791 - Le regard: C-444 - Les noirs des graviers: E-260-278-279 - Les melures de courtaron: E-435

Ce bien figure dans le Règlement National d'Urbanisme (RNUb : Bois et forêt dans une commune sans document d'Urbanisme)

Le détail de la réglementation de la zone du document d'urbanisme peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-après, où en Mairie de la Commune où se situent les biens en question. Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès de la SAFER, elles sont priées de déposer leur candidature par écrit, **OU EN DEPOSANT UNE DEMANDE SUR SON SITE INTERNET A L'ADRESSE : www.saferidf.fr, AU PLUS TARD LE 20/06/2017**. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération. SAFER Ile-de-France 19 rue d'Anjou - 75008 PARIS - Tél. : 01 42 65 28 42 - Fax : 01 42 65 08 50

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats.